Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CIRCONSCRIPTION

UVEA

APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ENGAGES DE SERVICE CIVIQUE AU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE WALLIS

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique s'adresse aux **jeunes de 16 à 25 ans** et aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans. Son objectif est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux et de lui proposer un nouveau cadre d'engagement, dans lequel elle pourra murir, gagner en confiance en elle, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à son propre avenir, tant citoyen que professionnel en accomplissant une mission d'intérêt général.

Dans ce cadre, la Circonscription d'Uvea lance un appel à candidatures pour le recrutement de **quatre volontaires de service civique au centre de secours et d'incendie de Wallis**, pour un engagement volontaire : **trois volontaires** pour une durée de **10 mois** et **un volontaire** pour une durée de **six mois**.

Les **quatre volontaires recrutés** y seront notamment chargés :

- de découvrir l'univers de l'intervention et du secours d'urgence au travers de l'**accueil de citoyens en détresse physique ou psychologique via les appels directs reçus au 18 ou par le biais d'un accompagnement juridique, social et psychologique via les appels reçus sur un numéro d'appel dit "téléphone grand danger"** (réseau de veille, d'écoute et d'alerte pour toute action de maltraitance physique, familiale ou psychologique),
- d'assurer des **fonctions d'aide au standard et d'appui aux activités du centre de secours**, en contribuant notamment à pérenniser des outils méthodologiques et statistiques novateurs de contrôle de gestion interne (tableaux de bord d'interventions, organisation du suivi technique et matériel des équipements du centre de secours, collaboration engagée à une redéfinition des protocoles de nettoyage des véhicules et matériels médicaux…),

- de **participer à des actions de contrôle et de prévention en matière d'équipements de sécurité** avec le corps des sapeurs-pompiers et le service de l'inspection du travail à destination des entreprises, des particuliers ou des écoles.

Les volontaires sélectionnés recevront dans le cadre de ces différentes missions une formation adaptée aux premiers secours, aux exigences du métier de sapeur-pompier et à l'accueil et à la prise en charge des victimes ou appelants en situation de danger ou détresse. Une formation civique et citoyenne leur sera également dispensée.

Il convient de manifester un intérêt certain tant pour le secours à personne que l'accompagnement psychologique aux usagers. Du dynamisme est en outre souhaité, ainsi qu'une condition physique minimale. Une appétence pour la définition et la mise en œuvre d'actions de communication serait également un atout apprécié.

Dans le cadre du centre de secours, des **permanences de nuit et de week- end** feront nécessairement partie des obligations professionnelles des volontaires.

Les volontaires présentement recrutés au centre de secours d'Uvea seront embauchés sur une base de 35 heures par période de cinq jours, pour une rémunération nette mensuelle de 56.440 XPF (soit 472,97 €, versés directement par le centre de gestion métropolitain), à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire de 12.761 XPF (soit 107,66 €, versés directement par l'Etat) pour les repas et le transport.

Les postulant(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à constituer un dossier de candidature composé de :

- une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire) ;
- un justificatif de domicile récent ;
- un numéro de téléphone et/ou une adresse électronique auxquels ils pourront être joints facilement ;
- un curriculum vitae précisant le parcours scolaire et professionnel suivi ;
- une lettre de candidature de présentation et de motivation ;
- un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) – *facultatif au moment du dépôt du dossier de candidature, mais obligatoire si la candidature venait à être retenue, afin de permettre un versement direct des salaires par le centre de service civique métropolitain*.

Il est par ailleurs nécessaire que les candidats potentiels maîtrisent les **langues française et wallisienne** pour être en mesure de mener au mieux leur future mission.

Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à un entretien préalable au cours de la première semaine de juillet 2020.

Les contrats débuteront à compter du 1er août 2020.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du chef de la Circonscription d'Uvea (secrétariat de direction – tél. : 72.15.65 ou 72.25.88)

jusqu'au 30 juin 2020,

soit directement sur place, soit par courriel (à l'adresse secretariat.cuvea@mail.wf), soit par courrier adressé à la **Circonscription d'Uvea, BP 65, 98600 UVEA**. Il est toutefois précisé que le cachet de la poste ne fera pas foi en cas de réception des candidatures après la date de clôture du présent appel.

Tous renseignements complémentaires peuvent également être obtenus aux numéros de téléphone précités.